



Synthèse de l'atelier n°4

Dynamiques des politiques territoriales de santé

> Rôle et place de chacun

14 et 15 octobre 2008

Nancy

15 ATELIERS, 3 CONFÉRENCES, 1 TABLE RONDE, 300 ACTEURS TERRITORIAUX ATTENDUS : ÉLUS, PROFESSIONNELS DE SANTÉ DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES, DE LA MÉDECINE LIBÉRALE ET HOSPITALIÈRE, DU SECTEUR ASSOCIATIF, REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT, CHERCHEURS, FORMATEURS, ...

• • www.lorraine.cnfpt.fr

cnfpt

centre national de la fonction publique territoriale

Sommaire

Atelier 4 / Santé des jeunes et territoires	3
Les espaces santé jeunes dans le réseau de prévention et de soins	3
❖ <i>L'espace santé jeunes d'Aubagne</i>	3
❖ <i>Échanges avec la salle</i>	3
Dispositif Lieux Dits en milieu rural (consultations spécialisées anonymes et gratuites pour adolescents et jeunes adultes en ruralité)	4
❖ <i>Des soins confidentiels de proximité</i>	4
❖ <i>Échanges avec la salle</i>	5
Apports d'une approche psychologique dans la prévention et la prise en compte de la santé des jeunes dans une commune	6
❖ <i>Des psychologues au plus près des adolescents</i>	6
❖ <i>Échanges avec la salle</i>	6
Entre réglementation, prévention et réduction des risques, comment la ville de Nantes s'empare de l'hyperalcoolisation des jeunes	8
❖ <i>Le plan alcool de Nantes</i>	8
❖ <i>Échanges avec la salle</i>	8
SIGLES	9

Intervenants

<i>Flore AUMAITRE</i>	3
<i>Verina SABATINO</i>	3
<i>Jean-Luc DOUILLARD</i>	4
<i>Liliane DUROCHER</i>	6
<i>Annick FAYARD</i>	6
<i>Fabienne LEGENDRE</i>	8

Nota : ce document est une synthèse des interventions et des échanges. Les propos ne sont pas repris dans leur intégralité mais condensés.

Atelier 4 / Santé des jeunes et territoires

Animé par Annick FAYARD, Directrice, direction du développement, Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES) et Flore AUMAITRE, Directrice, service municipal Nancy ville – ville de Nancy

Les espaces santé jeunes dans le réseau de prévention et de soins

❖ *L'espace santé jeunes d'Aubagne*

VERINA SABATINO

Directrice – Espace santé jeunes Aubagne (13)

Le collectif santé jeunes du pays aubagnais est né en avril 2002 de la volonté des professionnels de santé, du travail social et de l'éducation de mieux connaître les problématiques liées au mal-être des jeunes. Pendant trois ans, ces professionnels ont œuvré à la mise en place d'une formation permettant une meilleure compréhension du suicide et de la souffrance psychique des adolescents et des jeunes adultes et à la création d'une culture commune entre secteurs de la santé, du social et de l'éducation. Ainsi, en novembre 2002, l'Espace santé jeunes (ESJ) d'Aubagne a vu le jour.

Ce collectif constitue un lieu de ressources :

- pour les jeunes et les familles : lieu d'accueil, d'écoute, d'orientation, d'accompagnement autour des problématiques de santé
- pour les professionnels : lieu de coordination, d'animation, d'impulsion de réseaux de santé et de rencontres partenariales, de formation et de centre de documentation.

Ainsi, **sur un territoire de 120 000 habitants, le collectif regroupe plus de 120 professionnels de santé** qui sont conviés à participer à des réunions mensuelles sur le mal-être des adolescents, à des formations et des tables rondes où ils parlent de leurs difficultés.

L'association est également le référent de sept à huit établissements scolaires du territoire sur le thème des conduites addictives. Dans ces établissements, elle coordonne des actions de prévention et réalise des projets avec les élèves autour de l'image et la valorisation de l'estime de soi.

❖ *Échanges avec la salle*

De la salle

Quels profils de personnes travaillent au sein de l'ESJ d'Aubagne ?

Verina SABATINO

En 2002, l'ESJ comptait quatre salariés : un directeur, un secrétaire-documentaliste et deux préventeurs en santé. Aujourd'hui, l'association dispose de trois postes et demi de préventeurs en santé, deux psychologues, un moniteur-éducateur et un créatif, une attachée de direction, chargée de la communication. Les institutions qui composent l'association mettent aussi à disposition du personnel

supplémentaire : une assistante sociale du Centre médico-psychologique (CMP) enfant, quatre conseillers de la mission locale, deux infirmières du centre hospitalier en service pédiatrie et des médecins scolaires.

Djaouida BOUKHETALA (responsable prévention nationale à la Mutuelle des étudiants)

Quel a été le cahier des charges de la formation sur le mal-être des jeunes ?

Combien de jeunes recevez-vous dans la tranche d'âge des 11-25 ans ?

Verina SABATINO

La formation des professionnels au mal-être des jeunes a été l'une des premières formations effectuées à Aubagne. Dispensée par des psychologues, elle a permis de forger une culture commune à tous ces professionnels.

Chaque année, l'ESJ reçoit 800 à 900 jeunes. Dans le cadre de la prévention en milieu scolaire, plus de 3 000 jeunes sont sensibilisés et entre 2 000 et 3 000 lors de manifestations.

En termes de problématiques, la première concerne le mal-être et le malaise psychologique. La deuxième est la régularisation des droits sociaux, l'accès au logement et à un médecin de façon autonome.

Dispositif Lieux Dits en milieu rural (consultations spécialisées anonymes et gratuites pour adolescents et jeunes adultes en ruralité)

❖ *Des soins confidentiels de proximité*

JEAN-LUC DOUILLARD

Psychologue clinicien – coordinateur réseau Promotion santé mentale et prévention du suicide – Sud de la Charente-Maritime (17)

Un dispositif de soin confidentiel et gratuit pour adolescents a été mis en place en 2006 dans les Pays de la Saintonge romane et du Val de Saintonge, qui accueillent 130 000 habitants. C'est un **lieu de consultation anonyme et gratuit** pour adolescents, situé à proximité de leurs lieux de vie et de scolarité. Il permet de repérer et d'accompagner le plus tôt possible les adolescents en souffrance, de les orienter vers des professionnels et des structures d'aide spécialisée. Par ailleurs, ce lieu est un espace de rencontre entre les adolescents et les parents et permet aussi de créer des liens entre les institutions et de soutenir les élus dans leur démarche.

Quatre publics bénéficient d'un tel dispositif :

- les adolescents et les jeunes adultes de 12 à 20 ans
- les parents et les proches d'adolescents
- les élus de communes rurales
- les professionnels des réseaux éducatifs, médicaux, sociaux, judiciaires.

Un lieu de consultation a été mis en place dans chacune des 11 communes concernées par l'expérimentation. Dans chaque pays, deux psychologues cliniciens travaillent en binôme avec deux éducateurs. Des outils de communication (articles de presse, émissions de radios, courriers aux médecins, rencontres personnelles avec les médecins généralistes) ont été mis en place pour informer familles et adolescents de l'existence de ces lieux de consultation.

Après deux ans d'expérimentation, ce dispositif s'est révélé pérenne et va bénéficier d'un financement de l'Agence régionale de l'hospitalisation, de la Région, du Département et des collectivités territoriales. Il se place aux **prémices des troubles de comportement** et de conduite de l'adolescent. Ainsi, depuis deux ans, la survenue de situations de crise et le nombre d'hospitalisations d'urgence a décru.

326 jeunes ont été pris en charge particulièrement la tranche des 11-15 ans (44 % de garçons et 66 % de filles).

❖ *Échanges avec la salle*

De la salle

Proposez-vous des actions pour les plus âgés ?

Jean-Luc DOUILLARD

Il nous est arrivé de réaliser des consultations d'évaluation pour des adultes jusqu'à 30-35 ans et de leur proposer un accompagnement vers une structure plus adaptée à leur situation.

Verina SABATINO

Dans l'ESJ, ce sont plutôt les 16-25 ans et en particulier les 18-21 ans qui viennent en consultation. On leur propose un bilan de santé médico-psycho-social, avec une démarche d'autonomie et de prise en charge.

Antoine GUENIFFEY (Direction générale de la santé)

Pouvez-vous donner un éclairage sur l'inscription dans des territoires de projet au niveau de Pays ?

Jean-Luc DOUILLARD

Les deux Pays ont bénéficié de financements du conseil régional.

Les maires de ces communes et communautés de communes ont quant à eux fait remonter les besoins de prise en charge globale de la santé des adolescents, ce qui a généré une réflexion de fond sur la prise en compte du bien grandir.

Louis-Noël CATELAND (conseil général du Maine-et-Loire)

Y a-t-il des maisons de l'adolescent dans vos départements et quelle articulation avez-vous avec de telles structures ?

Jean-Luc DOUILLARD

La création d'une maison de l'adolescent est prévue pour la fin de l'année à La Rochelle, qui est à deux heures et demi de route de Saintes. Nous allons contribuer à la mise en place de cette maison (implication départementale et développement du réseau de professionnels) destinée aux adolescents de La Rochelle.

Verina SABATINO

Nous n'avons pas de lien avec la maison de l'adolescent des Bouches-du-Rhône créée après l'ESJ d'Aubagne. En effet, nous ne sommes pas situés sur les mêmes territoires. Une seule maison de l'adolescent et un seul ESJ sont insuffisants étant donné la forte densité de jeunes dans le département.

Apports d'une approche psychologique dans la prévention et la prise en compte de la santé des jeunes dans une commune

❖ *Des psychologues au plus près des adolescents*

LILIANE DUROCHER

Responsable espace santé jeunes – Ville de Boulogne-Billancourt (92)

Les psychologues du département des Hauts-de-Seine, qui compte huit ESJ, ont été sollicités dans le cadre de la prévention de la santé publique des jeunes. En effet, leur qualité d'analyse leur permet de travailler dans les champs de l'aide à la décision jusqu'à l'intervention auprès du public.

Pour les psychologues, les adolescents constituent un nouveau public cible, dont les symptômes inquiètent les adultes. Ceux-ci dilapident leur capital santé par des conduites à risques et connaissent un développement de la souffrance psychique et de troubles psychosociaux.

Ainsi, l'apport des psychologues est essentiel non seulement pour différencier ce qui relève du développement normal de ce qui est pathologique, mais aussi pour réfléchir à la prévention des risques.

L'accueil des adolescents au plus près du terrain est capital car ils consultent peu et demandent difficilement de l'aide. Eprouvant des difficultés à formuler leurs souffrances, ils mettent les relations sociales à l'épreuve avec à terme, un risque de désocialisation.

Les psychologues se rendent sur leurs lieux de vie et évaluent le risque de basculement des adolescents dans des troubles plus graves et des passages à l'acte.

La psychologie prend en compte l'individuel dans le collectif et permet de détecter chez les adolescents des petits signes qui ont une haute valeur préventive.

Les psychologues sont de plus en plus sollicités en ingénierie de projets, en expertise et pour des actions avec le public. Les collectivités territoriales n'identifient pas toujours ce nouveau positionnement des professionnels qui invitent à penser différemment ces nouveaux enjeux de la santé publique.

❖ *Échanges avec la salle*

ANNICK FAYARD

Animatrice de l'atelier, Directrice, direction du développement, Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES)

N'est-ce pas la prévention des maladies qui n'est pas une priorité des jeunes ?

Jean-Luc DOUILLARD

Il est nécessaire d'élaborer des actions de promotion de la santé liées au plaisir, afin qu'ils se les approprient le plus tôt possible.

Liliane DUROCHER

La santé publique fait appel de plus en plus à des professions diverses et variées. Il est nécessaire de mieux comprendre le problème des adolescents par une approche pluridisciplinaire.

Gérard BOUSSIN (Angers)

Comment viennent les jeunes dans ces structures et quelle est la place des parents ?

Liliane DUROCHER

Ils viennent soit spontanément, soit avec leurs parents ou sont adressés par des professionnels du réseau (infirmières, proviseurs, professeurs).

Jean-Luc DOUILLARD

Dans notre dispositif, 98 % des jeunes prennent rendez-vous avec un tiers adulte (enseignant, CPE, parent). L'adolescent étant ancré dans les troubles de sa famille, les parents sont aussi pris en compte, en consultation individuelle, en consultation avec l'adolescent, ou en thérapie et en consultation familiale.

Verina SABATINO

L'accueil dans les ESJ est le plus souvent sans rendez-vous. Les jeunes viennent de façon spontanée même s'ils sont orientés.

Gérard BOUSSIN

Par qui est réalisé l'accueil d'orientation ?

Verina SABATINO

Par un binôme de professionnels - un psychologue et un éducateur ou un médecin et un psychiatre - selon les permanences.

De la salle

Une simple consultation fait-elle l'objet d'un retour systématique aux parents ?

Jean-Luc DOUILLARD

En règle générale, un retour est effectué au parent ou à l'adulte qui l'a amené à consulter.

Liliane DUROCHER

Les ESJ étant des lieux de consultation anonymes et gratuits, il n'y a pas de retour aux parents.

Mickaël CRIBAILLET (service promotion santé de Narbonne)

Quel lien y a-t-il entre les Points accueil écoute jeunes (PAEJ), les maisons de l'adolescent et les Comités départementaux d'éducation pour la santé (CODES) qui ont des missions assez semblables ?

Liliane DUROCHER

Les PAEJ et ESJ sont des structures à objectifs similaires, mais si les premiers disposent d'un financement d'Etat, les seconds sont portés par des montages administratifs variés et s'investissent plus dans le domaine de la santé.

Les maisons d'adolescents, arrivées sans prendre en compte l'existant (PAEJ et ESJ), tentent de se faire reconnaître.

Entre réglementation, prévention et réduction des risques, comment la ville de Nantes s'empare de l'hyperalcoholisation des jeunes

❖ *Le plan alcool de Nantes*

FABIENNE LEGENDRE

Chargée de mission, mission santé publique, ville de Nantes (44)

En octobre dernier, deux jeunes sont décédés à cause d'une hyperalcoholisation à Nantes. Face à ce phénomène de recherche d'ivresse rapide, **la ville de Nantes a mis en place un plan alcool**, dont les objectifs sont de sensibiliser les jeunes et leur famille aux effets de cette consommation excessive d'alcool et de réduire les risques liés à cette hyperconsommation sur les lieux festifs.

Mis en place pour une durée de trois ans, ce plan s'articule autour de cinq axes :

1. un axe réglementaire avec la prise de deux arrêtés municipaux, supprimant les open bars et élargissant le périmètre d'interdiction de consommation d'alcool sur la voie publique.

2. un axe d'intervention et de prévention des risques. Depuis janvier, la ville a confié à l'Association nationale de prévention en alcoologie et addictologie (ANPAA 44) la mise en place d'une équipe mobile, composée d'une infirmière et d'une animatrice de prévention, qui se rendent au-devant des jeunes sur leurs lieux festifs en fin de semaine. Elles sont accompagnées d'étudiants bénévoles formés à la prévention.

3. un axe partenariat étudiants avec la participation des étudiants, des mutuelles étudiantes, de l'université et des services de prévention. Un « pack-formation » composé d'une formation aux gestes de premier secours et une autre aux risques liés à l'hyperalcoholisation, est proposé aux étudiants. La ville et l'université organisent chacune 10 packs formation, soit 200 étudiants formés par an.

4. un axe citoyen associant les grandes surfaces, les petites épiceries, les bars et les discothèques, les familles, l'université et les professionnels de santé.

5. un axe communication avec la création d'un dépliant présentant les risques liés à l'hyperalcoholisation.

Le volet santé publique et le volet réglementation sont complémentaires. Ce plan mobilise l'ensemble des différents services d'une collectivité sur une problématique commune.

❖ *Échanges avec la salle :*

Marcel KOUSSIKANA (chef de service santé, conseil général de Guyane)

Comment avez-vous obtenu que les politiques locaux prennent à bras-le-corps le problème ?

Jean-Luc DOUILLARD

Les élus des communes rurales sont à l'origine de la démarche, ils la financent donc légitimement et ont été au bout de leurs engagements.

Le conseil régional s'engage sur deux ans en apportant plus de 300 000 euros par an.

La reconnaissance des uns et des autres a permis que le projet fonctionne.

SIGLES

ANPAA : Association nationale de prévention en alcoologie et addictologie

CMP : Centre médico-psychologique

CODES : Comités départementaux d'éducation pour la santé

DRASS : Direction régionale des affaires sanitaires et sociales

ESJ : Espace santé jeunes

PAEJ : Points accueil écoute jeunes

URCAM : Union régionale des caisses d'assurance maladie

Réalisation de la synthèse :



CONSEIL RÉDACTION ÉDITION

www.averti.fr
Tél. : 03 20 13 02 02